



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 33997

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le travail élaboré par l'union régionale des médecins libéraux de Lorraine, dans le cadre des expérimentations proposées par les ordonnances de 1996. Ces travaux ont été remis à la CNAMTS le 30 mars 1998. Or, à ce jour, cet organisme n'a toujours pas rendu son avis pour permettre l'instruction de ce dossier dans le cadre de la commission Soubie. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle envisage de prendre les mesures permettant à la CNAM de rendre l'avis tant attendu par les professionnels, dans les meilleurs délais, et ainsi permettre l'instruction de ce dossier par la commission compétente.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33997

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 1999, page 4909